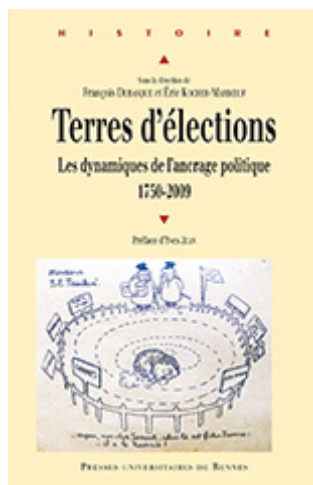


**François Dubasque et Éric Kocher-Marboeuf (dir.),  
*Terres d'élections. Les dynamiques de l'ancrage  
politique, 1750-2009*, Rennes, Presses universitaires  
de Rennes, 2014, 426 p.**

**Nicolas Roussellier**



On sait combien la notion de « territoire » a joué un rôle essentiel non seulement pour assurer l'ancrage des pratiques politiques modernes au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, mais aussi pour offrir à la « science » électorale (histoire, sociologie et géographie électorale) un objet d'étude particulièrement prolifique. Le *Tableau politique de la France de l'Ouest* d'André Siegfried publié en 1913 demeure toujours une référence pour bien des études, et le présent ouvrage ne déroge pas à la règle. Pourtant les choses ont évolué. Le territoire est aujourd'hui très fortement remis en cause. Commune, canton et département ont longtemps offert aux acteurs et aux observateurs de la politique électorale un cadre stable qui invitait à souligner les continuités et l'existence de « tempéraments » locaux. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, à l'heure où les territoires

régionaux s'appêtent à être bouleversés et où les regroupements de communes ne cessent de se multiplier, sans parler des découpages de type purement électoral que l'on retrouve dans le cas du scrutin européen et qui contribuent, en l'occurrence, au flou et à la déterritorialisation du politique (Anne Dulphy, Christine Manigand).

Cet ouvrage placé sous la direction de François Dubasque et d'Éric Kocher-Marboeuf, issu d'un colloque qui s'est tenu à la Maison des sciences de l'homme et de la société de Poitiers en 2009, témoigne de cette situation d'entre-deux. Les auteurs d'aujourd'hui ne peuvent plus prendre pour argent comptant les liens supposés « naturels » entre les territoires et les résultats électoraux, entre telle ou telle population et tel ou tel comportement politique. L'ancienne géographie électorale avait tendance à insister sur des facteurs structurels permettant d'expliquer le vote, puisque le vote lui-même s'offrait comme une structure à faible variation, solidement inscrit dans un territoire bien défini. Les historiens d'aujourd'hui, comme c'est le cas dans ce livre, insistent beaucoup plus sur des variations de toutes sortes, qu'elles soient géographiques ou temporelles ; ils soulignent l'importance des aspects stratégiques et construits plutôt qu'ils ne reprennent à leur compte les différentes voies du déterminisme qu'il soit social, religieux ou culturel. Plus que tout autre chose, c'est le travail politique qui permet d'expliquer la pérennité d'un élu ou la continuité territoriale d'une tendance politique.

En ce sens, l'ouvrage a le mérite de revisiter les notions de « fiefs, bastions, terres de mission et déserts électoraux » (titre d'origine du colloque) d'une manière critique et problématisée. Là où l'on pouvait croire qu'un territoire se « donnait » tout entier à

un homme (pour former un « fief ») ou à une tendance politique bien déterminée (un « bastion »), la plupart des auteurs insistent sur les nombreuses conditions politiques nécessaires à la construction et au maintien souvent difficile d'un « fief » électoral. Cinq facteurs peuvent être retenus si l'on tente de faire la synthèse des communications publiées dans cet ouvrage. De nombreux auteurs insistent d'abord – ce qui n'a rien d'étonnant – sur le facteur personnel qui associe le « fief » à l'élu. Les qualités individuelles d'entregent et de contact paraissent souvent indispensables. Mais l'inscription de ces qualités personnelles au sein de réseaux de différentes natures permettent d'en démultiplier l'impact : réseaux de type familial qui peuvent aller jusqu'à la constitution de véritables groupes de parenté (étudiés par Alexandre Niess à l'échelle cantonale pour la Marne ou par Matthieu Trouvé dans le cas de la Vendée nobiliaire), réseaux clientélares, associatifs ou de type associatif (jusqu'aux sociétés, aux coopératives agricoles voire aux bouilleurs de crus). Sans oublier, tout simplement, les réseaux politiques (les réseaux d'élus). Dans une excellente communication, Fabien Nicolas évoque en ce sens la place longtemps occupée par le Parti radical à Béziers et parle d'un « parti des associations », comprenant notamment la Ligue des droits de l'homme, la Ligue de l'enseignement, les loges maçonniques et les Jeunesse laïques (p. 222). Cette particularité a permis au système politique local de résister jusque dans les années 1970 à la « nationalisation de la vie politique ». Aussi talentueux soit-il, un élu de la Troisième République ne pourra donc guère pérenniser sa position s'il n'emboîte pas les différents mandats comme des « poupées russes » (Jacques Puyaubert, p. 324), et s'il ne bénéficie pas de solides soutiens, en particulier celui du préfet ou du sous-préfet pour former un « condominium départemental » selon l'heureuse expression de Pierre Allorant étudiant le Loiret comme « fief » radical (p. 40), ou bien celui de l'aristocratie locale et de l'Église (David Bensoussan pour la Loire-Inférieure). Le métier politique ne s'improvise pas et, pour certains, d'abord méfiants à l'égard des classes populaires, il faut apprendre à l'aimer pour ensuite le pratiquer avec art (c'est le cas d'Alexandre Ribot étudié par Walter Badier).

Le deuxième facteur est lié à l'importance de la propagande en général et de la possession directe ou indirecte d'un organe de presse dévoué à l'élu en particulier ; c'est un élément incontournable de l'âge d'or de la presse locale et régionale et un facteur essentiel du maillage politique d'un territoire. Le troisième facteur se rapporte à la fonction d'intercession, dont Serge Berstein souligne l'importance dans sa conclusion. Placé entre l'administration et ses électeurs, l'élu doit prouver sa capacité à obtenir des avantages individuels au profit de ces derniers ou des biens collectifs qui viendront récompenser la fidélité électorale de la commune, du canton ou du département (élément important de la Nièvre socialiste après l'élection de François Mitterrand en 1981 nous dit François Charmont). Le quatrième facteur est lié à la fonction de représentation. Rien de plus important pour un élu que de pouvoir monopoliser pendant le temps de son ou de ses mandats les rôles de maîtres de cérémonies, de porteur des discours officiels et d'inaugurations publiques diverses. Cette fonction peut lui permettre de se hisser au statut de personnalité locale, d'être vu comme celui qui incarne non plus seulement un parti ou une tendance mais la ville tout entière, le « pays » ou la petite patrie dans son ensemble, qui réussit à se placer « au-dessus des partis et des divisions ». Ce fut la marque de fabrique d'Antoine Pinay qu'il a d'abord su forger au niveau local avant de réussir à la transposer au niveau national comme le montre Sylvie Guillaume ; son « territoire », devenu symbole, fut une ressource importante pour sa carrière politique nationale. Enfin, il

ne faudrait pas négliger la fonction purement politique par laquelle un élu doit pouvoir contrôler dans son territoire tout ce qui ressort des manœuvres et des stratégies par lesquelles les tendances et les partis ne cessent de s'affronter. Il faut « tenir » son parti au niveau local, combattre les éventuelles candidatures dissidentes ou réduire le plus possible la concurrence électorale (d'où la présence importante des élections non disputées comme le montre Bertrand Joly). Il faut contrôler la fédération départementale, s'il en existe une, ou bien en créer une de toute pièce (Jacques Bardoux dans le Puy-de-Dôme étudié minutieusement par Jean-Étienne Dubois ou Roger Duchet en Côte-d'Or bien analysé par Gilles Richard). Il faut savoir négocier avec les autres partis la répartition des circonscriptions entre différents territoires. Ou bien, au contraire, il faut savoir tenir en lisière les partis, il faut accepter de reprendre « le chemin des débutants », aller de commune en commune à la rencontre directe des électeurs comme a su le faire Georges Bonnet en Dordogne après la guerre, malgré son engagement pro-Vichy, au point de réussir à transmettre son « fief » à son fils (Jacques Puyaubert, p. 324).

Entre ces cinq facteurs, les variations sont infinies. Toutes les dimensions ne sont pas obligatoirement présentes au même moment. Dans un « fief », comme le précisent plusieurs auteurs, la dimension personnelle et l'existence de réseaux attachés à l'individu apparaît prédominante. Dans un « bastion », où la même couleur politique parvient à être conservée au-delà de la variété des hommes, c'est l'organisation partisane ou bien le tempérament politique local qui joue le rôle le plus fort. Toutefois, ce sont bien les cinq facteurs qui, chacun à leur manière, se sont retrouvés de plus en plus remis en cause à partir de la Quatrième République et, plus encore, avec l'avènement de la Cinquième République (Jérôme Grévy suit cette évolution pour le cas des Deux-Sèvres). Alors que dans le premier modèle républicain l'investiture venait le plus souvent d'en bas – par exemple par le fait d'un comité républicain chargé de procéder à l'élection du candidat local –, dans le modèle républicain d'aujourd'hui les investitures viennent d'en haut, comme le montre l'extraordinaire organisation de la distribution des circonscriptions faite par Matignon pour les élections législatives de 1967 (très bien étudiée par Jérôme Pozzi). Les « parachutages » ont toujours existé, notamment dans certains départements (cas des Alpes-Maritimes étudié par Henri Courrière), mais ils ont tendance à être plus nombreux sous la Cinquième République et surtout à être plus médiatisés. Les places sont réservées à des « jeunes loups » directement venus de la politique parisienne et des couloirs de l'exécutif, même si Bernard Lachaise nuance l'importance de la filière qui relie cabinets ministériels et distribution de sièges législatifs. Une bonne part de la fonction de propagande par la presse et les médias se trouve absorbée par l'échelon national au détriment du niveau local. Les réseaux existent toujours mais ont souvent changé de nature compte tenu du déclin des associations politiques (ou para-politiques) et du militantisme partisan. Enfin, la lutte contre le cumul des mandats est devenue une priorité.

En définitive, comme les différentes contributions le démontrent avec justesse, un « territoire » politique qu'il soit appelé « fief », « bastion » ou « terre de mission » apparaît beaucoup plus comme un phénomène construit que comme une donnée naturelle. Pour comprendre la nature d'un « fief », il faut mettre en lumière, derrière l'apparence d'une position inexpugnable, un travail politique de tous les instants qui apparaît finalement plus décisif que les phénomènes de déférence sociale dont bénéficiaient les notables à l'ancienne jusque dans les années 1880-1900. Du reste, le « fief » peut très bien s'écrouler une fois son détenteur disparu. Les fameuses



***Histoire@Politique. Politique, culture, société*** – [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)  
« Comptes rendus – ouvrages », mis en ligne le 13 mars 2015

dynasties électorales offrent souvent de bons sujets d'articles aux journalistes et des références chatoyantes aux historiens, mais là aussi rien n'est facile, rien n'est gagné à l'avance, tout peut disparaître du jour au lendemain. C'est tout le mérite de cet ouvrage que d'avoir insisté sur la complexité de cette relation entre territoire et politique plutôt que d'avoir perpétré les visions conventionnelles et les facilités de langage qui ont fait le succès des termes de « fiefs », de « bastions » ou de « notables ».